Plan stratégique pour 2021 à 2025

En bref

Reconduction de notre engagement trilatéral et mise en œuvre du

nouvel accord commercial

et de son accord parallèle, l'*Accord de coopération environnementale*

Commission de coopération environnementale (CCE)

Le Plan stratégique pour 2021 à 2025 de la Commission de coopération environnementale (CCE) réitère l'engagement du Canada, du Mexique et des États-Unis à travailler de concert à l'égard des pressants enjeux environnementaux et commerciaux sur les plans continental et mondial, et ce, dans le cadre du nouvel accord trilatéral de libre-échange, l'*Accord Canada–États-Unis–Mexique* et du nouvel *Accord de coopération environnementale* (ACE).

Ce plan illustre l'orientation de la coopération trilatérale afin qu'elle soit efficace relativement aux questions environnementales qui suscitent un intérêt et des préoccupations communs aux trois pays.

La population a augmenté de 15 %

Le commerce a augmenté de 350 %

Au cours des 25 dernières années, la population de l'Amérique du Nord a augmenté de plus de **15 %** (pour atteindre près de 500 millions de personnes), tandis que le commerce sur le continent a connu une hausse de plus de **350 %** au cours de la même période.

Compte tenu des défis internationaux,
nord-américains et nationaux, le Conseil de la CCE
a établi les six priorités stratégiques suivantes
et les a incluses dans le **Plan stratégique pour 2021 à 2025** :

1 La propreté de l'air, du sol et de l'eau

Il s'agit particulièrement de traiter des questions d'intérêt commun liées à la qualité de l'air et à la protection de la couche d'ozone.

2 La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin

Il s'agit particulièrement de prendre des mesures en vue de prévenir et de réduire les déchets marins, dont le plastique et le microplastique, et de s'attaquer à la pollution provenant des navires.

3 L'économie circulaire et la gestion durable des matières

Il s'agit particulièrement de recourir à des mécanismes à la fois volontaires et souples visant à protéger l'environnement et les ressources naturelles, par exemple la conservation et l'utilisation durable de ces ressources.

4 Les espèces et les écosystèmes communs

Il s'agit particulièrement de veiller à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité ainsi qu'à la protection des écosystèmes.

5 Des économies et des collectivités résilientes

Il s'agit particulièrement de promouvoir des produits et des services écologiques, d'améliorer la performance environnementale, économique et sociale, de contribuer à la croissance verte et à la création d'emplois et de favoriser le développement durable.

6 L'application efficace des lois de l'environnement

Il s'agit particulièrement de promouvoir la sensibilisation du public aux lois et aux politiques environnementales, ainsi qu'aux procédures d'application des lois et de vérification de la conformité à ces lois.

Approches générales

La CCE estime que la réussite de ses priorités stratégiques dépendra de l'efficacité des solutions, de leur incidence positive sur la croissance économique durable, et de la mobilisation des intervenants et du public afin d'exploiter leur potentiel à titre de catalyseurs en matière de changement et de progrès.

Approches générales :

Des solutions novatrices et efficaces

1 **Des solutions naturelles**, à savoir la résilience aux événements météorologiques extrêmes, la conservation de l'environnement et la protection de la biodiversité, ainsi que le captage du carbone dans la gestion des paysages terrestres et marins.

2 **L'innovation durable**, y compris les idées d'entreprises fondées sur la durabilité, les partenariats et les réseaux, la mobilisation du secteur privé, les travaux des établissements universitaires et l'accès aux connaissances et aux ressources éducatives.

3 **Les technologies propres et les chaînes d'approvisionnement** pour lutter contre la pollution et ses effets, et favoriser la croissance économique verte et des économies qui utilisent plus efficacement les ressources et ont un caractère plus circulaire.

Approches générales :
Mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants et participation du public

Mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants et participation du public

- Cela comprend des stratégies de communication, des possibilités de coopérer avec des secteurs économiques particuliers, des activités de communication et des partenariats avec le secteur privé (c.-à-d. dans les domaines liés à l'innovation durable, aux technologies propres et à la compétitivité à l'échelle continentale).
- L'une des priorités de la CCE consiste à tenir compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) et des points de vue des Autochtones, y compris des points de vue et de la sagesse des aînés, et à les intégrer à ses activités.
- Engagement direct auprès des résidants locaux et reconnaissance de l'importance que revêtent les points de vue sur le genre et la diversité.

Plan stratégique de la Commission de coopération environnementale (CCE) pour 2021 à 2025

Priorités stratégiques

- La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

Approches générales

Des solutions novatrices et efficaces

Mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants et participation du public

cec.org